

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juillet 2012 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Paul-Émile Simoneau, maire (20h)
MME Pierrette Allison, conseillère (20h)
MM Marc Corriveau, conseiller (20h)
André Bourassa, conseiller (20h)
Yve Roux, conseiller (20h)
Gaétan Hinse, conseiller (20h)
Jocelyn De Serres, conseiller (20h)

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par le maire, Paul-Émile Simoneau. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

2012-07-258

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyé la conseillère Pierrette Allison et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Compte-rendu jugement Monsieur Jean Roy : cour municipale

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay donne un compte-rendu du jugement dans la cause de Monsieur Jean Roy.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE JUIN 2012

Rien à signaler.

2012-07-259

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2012

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2012 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2012 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-260

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 JUIN 2012

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 juin 2012 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 juin 2012 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-261

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Aéro Feu	Réparation appareils respiratoires	34.05\$
Banque nationale	Repas rencontre nouvelle patinoire	40.00\$
Bell Mobilité	Frais de cellulaire juin 2012	242.85\$
Buropro	Papeterie bureau, aqueduc et	-193.76\$

	urbanisme, crédit sur cartouche	
Chantale Ramsay	Frais de transport immatriculation camion #6, cour municipal, congrès ADMQ et frais immatriculation camion #6	1339.10\$
Cherbourg	Produits sanitaires (crédit)	34.34\$
Coop du Pré-Vert	Achats divers	302.55\$
Coop du Pré-Vert	Diesel	1787.25\$
Dépann du Village	Eau, lait, café, etc.	90.58\$
Électro Alarme	Réparation pagette	33.34\$
Entreprise M.O. (2009) inc.	Location de camion ou de pelle, Achat de gravier et de sable	1699.78\$
Entretien Ici et là	Entretien des parcs municipaux 1 ^{er} versement	4000.00\$
Exova	Analyse eau potable et usée	231.10\$
Extincteur Victo	Recharge bonbonne sécurité incendie et inspection annuel extincteurs	748.49\$
Fédération Québécoise des Municipalités	Transport Dicom analyse d'eau potable, usées et sécurité incendie	197.12\$
Formiciel	Enveloppes	154.11\$
Formules municipales	Livres règlements et reçu pour permis	432.16\$
Gagné excavation ltée	Chemin du Mont Gleason location bouteur	3368.77\$
Hydro Québec	Électricité bureau administratif, caserne et garage municipal	1698.36\$
Hydro-Québec	Électricité parc à l'ombre des Pins	58.76\$
Hydro-Québec	Électricité salle paroissiale, bibliothèque et service de garde	876.32\$
Hydro-Québec	Électricité station d'épuration	1705.76\$
Hydro-Québec	Électricité OTJ	253.80\$
Hydro-Québec	Électricité station des eaux usées	278.75\$
Hydro-Québec	Électricité station de pompage	936.71\$
Hydro-Québec	Électricité puits	447.38\$
Hydro-Québec	Électricité parc de la station	29.83\$
Jean-Denis Hinse	Achat fleurs et paillis coin St-Joseph/Ste-Marie et bureau	476.33\$
J.Marc Laroche	Changer poteau OTJ et réparation luminaire de rue	1170.34\$
Laurence Bergeron-Gosselin	Dépenses diverses camp de jour	500.00\$
Linda Ouellette	Rédaction «Rassembleur» de juin 2012	300.00\$
Malo Distribution 2000	Impression rassembleur juin 2012	448.40\$
Média Transcontinental	Annonce soumission camion incendie	457.60\$
Michel Provencher	Produits entretien terrain de tennis	81.57\$
Mission H.G.E	Étude hydrogéologique pour la construction du nouveau puits	1138.25\$
Monty Coulombe	Dissolution OTJ, dossier Jean Roy	1444.42\$
MRC d'Arthabaska	formulaire permis	135.00\$
Paul-André Baril	Frais de cellulaire juillet 2012	30.00\$
Paul-Émile Simoneau	Repas développement parc industriel et frais de cellulaire juillet 2012	79.49\$
Petite caisse	Timbres et courrier enregistré	43.97\$
Pièces d'auto Allison	Entretien camion #6, TV140	184.37\$
Postes Canada	Timbres et rassembleur de juin 2012	502.88\$
Ramonage des Cantons	Ramonage 31 mai au 19 juin	5863.48\$
RCAP Leasing	Location photocopieur	1616.71\$

Renaud Bray	Achat livres Bibliothèque	55.55\$
Roy, Desrochers, Lambert	Rapport financier annuel 2011, budget 2012 et indicateurs de gestion 2010	9496.94\$
Sécurité publique	1 ^{er} versement services de la sûreté du Québec	59 522.00\$
Société de développement Durable (Gesterra)	Rapport à Recyc Québec pour 2010-2011, collecte et transport matières résiduelles juin 2012 et bacs de compost de cuisine	15944.47\$
Sun Media	Annonce Camion citerne	220.75\$
Technic Électrique	Installation de minuterie et prise dans les entrées Salle municipale	1002.06\$
Vacuum Boucher et fils inc.	Vider men-Hold rue du Bord-de-l'eau	495.83\$
Véronique Pépin	Mise à jour du site internet 2 ^e versement	466.67\$
VFD	Entretien camion #1 et outils	130.48\$
XÉROX	Photocopieur citoyen et bureau	843.43\$
Salaires	Salaires juin 2012	25 351.28\$
Total		148 799.76\$

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que les comptes du mois de juillet soient acquittés pour une somme totale de cent quarante-huit mille sept cent quatre-vingt-dix neuf dollars et soixante-seize sous. (148 799.76\$).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2012-07-262

Attestation d'officialisation : Commission de toponymie : Chemin Cantin

Considérant que des citoyens avaient demandé le changement de la route du 6^e rang sud par le Chemin Cantin;

Considérant que la Commission de toponymie du Québec lors de sa réunion tenue le 16 mai 2012, a officialisé le changement de nom;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que des panneaux de signalisation soient achetés et que les différents intervenants soient avertis du changement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-263

Dos d'âne Chemin du Hameau : caoutchouc

Considérant que les résidants du Chemin du Hameau demande à la Municipalité de Tingwick l'installation d'un dos d'âne afin de réduire la vitesse sur le Chemin du Hameau et assurer la sécurité des gens qui y circulent;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte d'installer un dos d'âne en caoutchouc sur le Chemin du Hameau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-264

Taille haies de cèdres : Monsieur Léo Pouliot : 500\$

Sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que Monsieur Léo Pouliot soit autorisé à tailler les haies de cèdres au terrain de l'OTJ pour la somme de 500\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

**Dérogation mineure : Monsieur Réal Desrochers : lots P-155 et P-250
La résolution numéro 2012-07-265**

Considérant que les lots visés sont le P-155 et P-250 du Canton de Tingwick et sont situés dans la zone A-9;

Considérant que le propriétaire désire construire un bâtiment agricole dans la marge de recul avant soit à 24 mètres;

Considérant que les normes relatives à l'implantation et aux dimensions des bâtiments par zone indiquent:

«La marge de recul avant pour les bâtiments agricoles (grange, silo, bâtiment d'élevage, etc.) est de 30 m.»

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent l'acceptation de la présente demande pour les motifs suivants :

- ✓ Le bâtiment n'habitera pas un nombre suffisant d'animaux pour être reconnu par le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs en charge d'odeur;
- ✓ Le bâtiment s'agencera avec l'architecture des autres bâtiments déjà existants;
- ✓ Cette demande ne cause aucun préjudice pour le futur.

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la présente dérogation soit acceptée selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-266

Cotations service professionnel : vérification fosses septiques secteur Trois-Lacs

Considérant que suite à une vérification certaines informations sur les fosses septiques du secteur Trois-Lacs demeurent inconnues;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick transmette des cotations concernant la vérification de certaines fosses septiques dans le secteur Trois-Lacs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2012-07-267

Remblai rue Bord de l'eau : zone inondable : demande dérogation à la MRC d'Arthabaska

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire rehausser une partie de la rue Bord de l'eau à la demande de Monsieur Denis Pellerin;

Considérant que l'article 12.1.1 du règlement de zonage indique :

«Toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux sont interdits à l'intérieur d'une zone de grand courant (récurrence 0-20 ans)»

Considérant que l'article 12.1.1.1 du règlement de zonage indique :

«À l'intérieure d'une zone de grand courant (récurrence 0-20 ans), peuvent également être permis certaines constructions, certains ouvrages et certains travaux, si leur réalisation est compatible avec d'autres mesures de protection applicables pour les rives et le littoral et s'ils font l'objet d'une dérogation conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c.A-19.1). Les constructions, ouvrages et travaux admissibles à une dérogation sont (la MRC d'Arthabaska doit utiliser des critères pour juger de l'acceptabilité d'une demande de dérogation, en

fonction de la conformité avec le schéma d'aménagement de la MRC) :

1. Les projets d'élargissement, de rehaussement, d'entrée et de sortie de contournement et de réalignement dans l'axe actuel d'une voie de circulation existante, y compris les voies ferrées;»

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande une dérogation à la MRC d'Arthabaska afin de rehausser une partie de la rue Bord de l'eau dans une zone de grand courant (récurrence 0-20 ans).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-268

Embauche M. Guy Jr Gauthier : inspecteur en bâtiment et opérateur d'eau potable adjoint

Considérant que la période de 3 mois probatoire pour l'embauche de M. Guy Jr Gauthier à titre d'inspecteur en bâtiment et opérateur d'eau potable adjoint est terminée;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que Monsieur Guy Jr Gauthier soit nommée à titre d'inspecteur en bâtiment et opérateur d'eau potable adjoint. Le salaire ainsi que les avantages sociaux seront déterminés dans une entente salariale à signer entre les parties. Que le maire, Paul-Émile Simoneau et la directrice générale, Chantale Ramsay sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Tingwick ladite entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2012-07-269

Correction résolution numéro 2012-03-098 : demande d'autorisation CPTAQ : Monsieur Alain Vaudreuil et Madame Lucille Simoneau : changement numéro de lot P-112 et superficie 6 178 m²

Considérant que la résolution numéro 2012-03-098 indique que la partie visé est le P-114;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick indique que le numéro de lot visé par cette demande est le P-112 et que la superficie est de 6 178 m².

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Ministère de la Sécurité publique : Rapport d'activités 2010-2011- Statistiques sur les incendies déclarés en 2010 et Statistiques sur les incendies sur les incendie déclarés en 2011;
- ✓ Ministère des Transports : parachèvement du pont du rang 7 le 16 juillet 2012;
- ✓ Alliance des télécommunications : un nouvel indicatif régional pour la région du 819 soit le 873;
- ✓ Station du Mont-Gleason : résolution d'appuie à la demande concernant une voie double sur le chemin de Warwick;
- ✓ MRC d'Arthabaska : Règlement numéro 296 modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à l'agrandissement de l'affectation villégiature au Développement des Sept-Chutes dans la Municipalité du Canton de Ham-Nord;
- ✓ MRC d'Arthabaska : Règlement numéro 295 modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, modifiant les affectations îlots déstructurés de type 1, îlot déstructuré de

- type 2 et agricole;
- ✓ MRC d'Arthabaska : Entrée en vigueur du règlement numéro 291 modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à la zone inondable de la rivière Bulstrode à l'extrémité de la rue des Roses à Victoriaville est entré en vigueur le 3 mai 2012;
 - ✓ MRC d'Arthabaska : Consultation sur le projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la Ville de Warwick sur trois parties du lot 45 du rang 1 du cadastre du Canton de Tingwick;
 - ✓ Gille W. Grenier : directeur de santé publique : personne vulnérable aux chaleurs accablantes;
 - ✓ Mme Martine Ouellet, députée de Vachon : Le projet de loi 14 ne doit pas être adopté à n'importe quel prix;
 - ✓ Comité organisateur des régates de bateaux de carton des Trois-Lacs : remerciement pour l'implication de la municipalité lors de l'évènement;
 - ✓ Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire : compensation tenant lieu de taxes municipales : 223.00\$;
 - ✓ Remerciement pour la participation de la municipalité à «La relève prend sa place»;
 - ✓ Monsieur Yvon Vallières, député de Richmond : subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal : 52 000\$.

Périodes de questions.

Le maire Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.

Aucune question n'est posée la séance se poursuit.

ADMINISTRATION

2012-07-270

Gaétan Hinse, maire suppléant

Attendu que l'article 116 du Code municipal stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller comme maire suppléant pour la période qu'il détermine;

Attendu que le maire suppléant ou tout autre conseiller peut représenter la municipalité lors des assemblées régulières ou spéciales du Conseil de la MRC d'Arthabaska en cas d'absence du maire;

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci ne peut assister aux séances du conseil de la MRC d'Arthabaska;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu :

- ✓ Que le conseiller Gaétan Hinse soit nommé maire suppléant jusqu'au 4 mars 2013;
- ✓ Que Monsieur Hinse, maire suppléant de la Municipalité de Tingwick soit nommé substitut au maire Paul-Émile Simoneau, lors des séances du conseil de la MRC d'Arthabaska, et ce jusqu'au 4 mars 2013;
- ✓ Que Monsieur Hinse, maire suppléant de la Municipalité de Tingwick soit nommé substitut au maire, Paul-Émile Simoneau pour les signatures des documents (chèques, contrat, etc...) en l'absence de celui-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-271

Résolution régissant les annonces d'activités au coin des rues Ste-Marie et St-Joseph : maximum de 2 semaines avant l'activité

Considérant que les organismes à but non lucratif annoncent leurs activités sur un panneau situé au coin des rues Ste-Marie et St-Joseph;

Considérant que des activités sont annoncées longtemps d'avance et que d'autres activités peuvent avoir lieu dans ce temps d'affichage;

Considérant que chaque organisme a le droit à ce panneau d'affichage;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la Municipalité de Tingwick donne la possibilité d'afficher sur ce panneau un maximum de 2 semaines avant la tenue de l'évènement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-272 Vacances adjointe administrative, Éva Fréchette, du 16 au 20 juillet inclusivement

Il est proposé par le conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que l'adjointe administrative, Éva Fréchette soit autorisée à s'absenter du 16 au 20 juillet inclusivement pour vacances annuelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-273 Vacances secrétaire-réceptionniste, Marie-Claude Nolet, du 13 au 17 août inclusivement

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller André Bourassa et résolu que la secrétaire-réceptionniste, Marie-Claude Nolet soit autorisée à s'absenter du 13 au 17 août inclusivement pour vacances annuelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-274 Vacances directrice générale, Chantale Ramsay, du 30 juillet au 3 août inclusivement

Il est proposé par la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller André Bourassa et résolu que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisée à s'absenter du 30 juillet au 3 août inclusivement pour vacances annuelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-275 Avis de motion : Règlement #2012-331 amendant le règlement #2011-324 relatif à l'administration et à la gestion des évènements spéciaux

Le conseiller, Jocelyn De Serres, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement portera le #2012-331 et aura pour objet l'amendement du règlement #2011-324 relatif à l'administration et à la gestion des évènements spéciaux.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2012-07-276 Acceptation plan de localisation du rodéo mécanique

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte le plan de localisation du Club rodéo mécanique approuvé par le directeur du service incendie, Marc Ouellette et la coordonnatrice des mesures d'urgence, Chantale Ramsay.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2012-07-277 Fonds Arthabaska 1 000\$/1 000\$ de la municipalité

Considérant que le comité culturel jeunesse désire participer au Fonds culturel arthabaskien pour un projet de 1 000\$;

Considérant que le projet vise à permettre aux jeunes de notre municipalité et de la municipalité voisine (respectivement Tingwick et St-Rémi-de-Tingwick) de vivre des activités et animations culturelles et de découvrir des artistes de la région;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appuie ce projet sous forme monétaire mais aussi en ressources humaines et matérielles afin de faciliter la planification, la publicité, l'organisation et la réalisation et que Madame Geneviève Brizard, chargé de projet soit autorisée à signer le protocole d'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-278

Changement de signataire et de responsable du prêt de Mesdames Émilie Lalancette et de Danielle Prince

Considérant que Madame Émilie Lalancette se dissocie du Marché d'Antan et que Madame Danielle Prince est d'accord à ce que Madame Lalancette ne soit plus garante du prêt avec la Municipalité de Tingwick;

Considérant que Madame Marlène Renaud est d'accord à remplacer Mme Lalancette à titre responsable de ce prêt avec Mme Prince;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de remplacer Mme Lalancette par Mme Renaud et de signer une nouvelle entente pour le solde du prêt avec Mesdames Renaud et Prince afin de dissocié totalement Mme Émilie Lalancette. Que le maire, Paul-Émile Simoneau et la directrice générale, Chantale Ramsay soient autorisés aux fins des présentes à signer pour et au nom de la Municipalité de Tingwick ladite entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2012-07-279

Paiement de la page de l'album pour le 150^e du service de sécurité incendie de Tingwick

Considérant que le Comité des Fêtes du 150^e sont à rédiger un album souvenir;

Considérant que le service de sécurité incendie de Tingwick désire être publié dans cet album;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la Municipalité de Tingwick paie la somme de 125\$ pour réserver une page de l'album souvenir pour son service de sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-280

MRC d'Arthabaska : campagne de déploiement promotionnelle

Considérant que la MRC d'Arthabaska a présenté au conseil de Tingwick une nouvelle campagne de déploiement promotionnelle;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick informe la MRC d'Arthabaska de sa participation à cette campagne de déploiement promotionnelle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-281

Séance du 6 août remise au 13 août 2012

Il est proposé par le conseiller, Jocelyn De Serres, appuyée par Gaétan Hinse et résolu que la séance du 6 août soit remise au 13 août 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Remise Sentier Les Pieds d'Or : acceptation bâtiment annexe au garage municipal

La résolution numéro 2012-07-282

Considérant que les responsables du Sentier Les Pieds d'Or désirent construire une remise afin de remiser leurs outils de jardinage;

Considérant qu'une telle remise construite directement dans le sentier serait source de vandalisme;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte un annexe à son garage. Les plans devront être approuvés par le conseil avant sa construction.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-283

Nomination médiation dossier Gabsky Communication : Chantale Ramsay, Jocelyn De Serres, Gaétan Hinse ou Yve Roux

Considérant que Gabsky Communication a accepté la médiation et que des représentants sont nécessaires;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que les représentants pour la Municipalité de Tingwick soient : Chantale Ramsay, directrice générale, les conseillers Jocelyn De Serres, Gaétan Hinse ou Yve Roux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-284

Avis de motion : Règlement numéro 2012-332 décrétant un emprunt de 65 000\$ concernant la construction d'un nouveau puits d'eau potable

Jocelyn De Serres, conseiller donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de décréter un emprunt de 65 000\$ pour la construction d'un nouveau puits d'eau potable.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2012-07-285

Demande d'annulation d'intérêts : Ferme Milibro et Monsieur Jacques Saucier

Considérant que Ferme Milibro et Monsieur Jacques Saucier demandent d'annuler des intérêts cumulés sur leurs comptes de taxes en mentionnant qu'ils n'ont jamais reçu leur compte;

Considérant que les comptes ont été transmis et ne sont jamais revenus à la municipalité;

En conséquence, sur proposition de la conseillère, Pierrette Allison appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu de refuser les présentes demandes étant donné que la municipalité ne peut confirmer la non réception desdits comptes.

Adoptée à la majorité du conseil.

Le conseiller, Yve Roux, marque sa dissidence.

Municipalité de Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes : contre le retrait du service de transport pour les personnes en perte d'autonomie : résolution d'appuie

La résolution numéro 2012-07-286

Considérant que certains citoyens ont reçu un avis à l'effet que le service de transport pour personnes en perte d'autonomie se termine le 12 août 2012;

Considérant que le CSSSAE (Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska et de l'Érable) a modifié sa politique de transport pour les personnes en perte d'autonomie en n'offrant plus le service de transport dans certaines municipalités;

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu de demander au CSSSAE de modifier sa politique de transport afin de continuer d'offrir le service de transport auquel les citoyens ont droit au même titre que les citoyens de plus grandes villes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-287

Félicitations à la Station du Mont-Gleason : Grands prix du tourisme québécois : titre de lauréat national Bronze dans la catégorie Sites et destinations de plein air, de sport et de loisirs

Considérant que la Station du Mont-Gleason a reçu le titre de lauréat national Bronze dans la catégorie Sites et destinations de plein air, de sport et de loisirs dans le cadre des Grands prix du tourisme québécois;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick transmette la présente résolution de félicitations à la Station du Mont-Gleason afin de féliciter le conseil d'administration, la direction ainsi que tous les employés pour l'excellent travail effectué et leur mentionner que la Municipalité de Tingwick est très fière de compter sur son territoire cette station de plein air.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-288

Achat d'un débitmètre à la Station d'épuration

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que l'opératrice de la station d'épuration, Louise Charette soit autorisés à remplacer le débitmètre pour un somme approximative de 4 000\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-289

Tournoi de golf bénéfice de la Station du Mont-Gleason le jeudi 13 septembre

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par Gaétan Hinse et résolu que les membres du conseil qui le désirent soient autorisés à participer au souper du tournoi de golf bénéfice de la Station du Mont-Gleason et que la Municipalité de Tingwick soit partenaire d'un trou à 250\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-07-290

Approbation du plan de sécurité civile de la Municipalité de Tingwick pour l'année 2012-2013

Attendu que les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des sinistres d'ordre naturel ou technologique;

Attendu que le conseil municipal de Tingwick reconnaît que sa municipalité peut être victime durant l'année et plus particulièrement lors de l'évènement du Rodéo mécanique;

Attendu que le conseil municipal voit l'importance de se doter d'un plan municipal de sécurité civile en collaboration avec les officiers de la direction

générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu :

Qu'une organisation municipale de sécurité civile soit créée;

Que les personnes suivantes soient nommées et informées par le conseil municipal pour occuper les postes aux différents services de l'organisation municipale de sécurité civile.

FONCTION

NOM

Maire	Paul-Émile Simoneau
Coordonnateur	Chantale Ramsay
Coordonnateur adjoint	Éva Fréchette
Sûreté du Québec	Mario Leroux
	Luc Marineau
Administration	Benoît Caron
Adjoint à l'administration	Yve Roux
Communication	André Bourassa
Adjoint aux communications	Adrien Ducharme
Sécurité incendie	Marc Ouellette
	Florimont Charland
Services aux sinistrés	Marjolaine Vaudreuil
	Jean-Denis Hinse
Services techniques	Guy Gauthier
	Benoît Lambert
Transport des personnes	Mario Charland
Transport de bétail	François Pinard
Transport de matériel	Philippe Ouellette

Cette résolution abroge toutes les modifications antérieures concernant le plan municipal de sécurité civile de notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

RAPPORT DES CONSEILLERS RESPONSABLES DES DOSSIERS

Le maire suppléant Yve Roux félicite la directrice générale, Chantale Ramsay pour s'être vu remettre le mérite de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec dans la catégorie positionnement stratégique.

Le conseiller Jocelyn De Serres mentionne que 18% de la population sont inscrits à la bibliothèque municipale.

Le conseiller Gaétan Hinse donne un compte-rendu de l'assemblée annuelle de COPERNIC et ils ont terminé l'année avec un déficit de 20 000\$. Lors de l'assemblée annuelle de Rouli-Bus l'achat d'un autobus a été accepté.

Le conseiller Marc Corriveau mentionne qu'un rapport définitif de la Fête Nationale sera remis en août. Le dragage aux Trois-Lacs reprendra le 1^{er} septembre. Il invite les citoyens aux régates de bateaux de carton qui auront lieu les 3, 4 et 5 août 2012.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.

Des citoyens posent des questions sur les sujets suivants : message téléphonique Somnum, dérapage de l'an passé, responsable de la voûte, coût pour le Sentier Les Pieds d'Or, Comité de développement économique, projet d'usine de plastique, internet haute vitesse, médiation Gabsky Communication, MRC d'Arthabaska étude regroupement service incendie, piste cyclable qui relierait le village à la piste cyclable existante, pancarte annonce au coin des rues Ste-Marie et St-Joseph et caméra Sentier Les Pieds d'Or.

CLÔTURE DE LA SÉANCE
La résolution numéro 2012-07-291

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la présente séance soit levée. (21h25)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%

Chantale Ramsay, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Paul-Émile Simoneau
Maire

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros :2012-07-261, 2012-07-262, 2012-07-263, 2012-07-264, 2012-07-266, 2012-07-267, 2012-07-268, 2012-07-277, 2012-07-279, 2012-07-280, 2012-07-284, 2012-07-288 et 2012-07-289.

Chantale Ramsay, g.m.a.
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

Je, Paul-Émile Simoneau, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Paul-Émile Simoneau, maire

%%